



01/03/2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER : SOLIDARITÉS ET ENVIRONNEMENT À L'ORDRE DU JOUR

Réunis à l'occasion du premier Conseil municipal de 2022, les élus et élues de Montivilliers ont adopté à l'unanimité 39 délibérations. Des décisions qui ancrent un peu plus les transitions écologiques à Montivilliers, avec le lancement des actions pour l'Atlas de la Biodiversité Communale ou encore en faveur d'installation de fermes maraîchères, ainsi que l'action solidaire de la Ville. Le Conseil municipal a également adopté unanimement un vœu relatif à la guerre en Ukraine manifestant sa solidarité à l'égard du peuple Ukrainien.

RIEN D'AUTRE QUE LA PAIX : LE CONSEIL MUNICIPAL SOLIDAIRE DU PEUPLE UKRAINIEN

Les élus et élues du Conseil municipal de Montivilliers ont tenu à unanimement réaffirmer leur engagement pour la paix et leur solidarité avec le peuple Ukrainien, avec aussi les Russes qui manifestent pour la paix comme avec toutes les forces de paix et de progrès en Ukraine, en Russie, en Europe et dans le monde.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, « *la situation de crise internationale et de montée des tensions que nous vivons actuellement nous concernent toutes et tous. La Ville de Montivilliers, avec les Montivillons, sera fidèle à sa tradition humaniste et prendra sa part dans l'élan de solidarité qui s'organise actuellement. Des habitants se présentent d'ores et déjà pour aider. Avec les associations et en lien avec les services de la Préfecture, nous allons travailler à coordonner les bonnes volontés.* »

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES : LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ET INSTALLATION DE 3 FERMES MARAÎCHÈRES

Lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communale

La Ville de Montivilliers s'est engagée en 2021 à mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale et fait partie des quatre collectivités Seinomarines retenues et soutenues par l'Agence nationale de la Biodiversité pour un plan d'action subventionné à 80 %. L'objectif est de réaliser un état des lieux la biodiversité, de valoriser des espaces de nature, de mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire. Il s'agit de mieux connaître pour mieux protéger. Quatre conventions de partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux Normandie, Aquacaux, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie et l'association 1001 Légumes ont été adoptées pour réaliser les travaux d'inventaires, de suivi, d'études, de sensibilisation et de formations qui seront ainsi menés.

L'Atlas de la Biodiversité Communale sera lancé le 2 avril prochain.

.../...

Installation de 3 fermes maraîchères bio

Alors que la moitié des responsables d'exploitations agricoles vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les 10 ans, il est essentiel d'impulser dès maintenant une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement en produits frais et de proximité. C'est pourquoi la Ville de Montivilliers s'est portée volontaire pour être le premier site d'installation, sur les terres agricoles des Jardins de la Ville, de trois fermes maraîchères bio dans le cadre de la future Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Ceinture Verte Le Havre Seine » portée par Le Havre Seine Métropole en lien avec la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

SOLIDARITÉS :

Solidarités sociales : ouverture d'une boutique alimentaire associative

Afin de répondre aux besoins des Montivillonnais les plus fragiles, les élus ont voté en faveur de l'ouverture d'une boutique alimentaire associative au sein du Centre Social Jean Moulin. En plus d'apporter un nouveau service de proximité aux populations fragilisées de la Belle Etoile, cette boutique permettra de déployer un dispositif alimentaire couvrant l'ensemble du territoire dans des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées et de traçabilité alimentaire optimale.

La boutique alimentaire ouvrira ses portes le 17 mars prochain et sera animée par l'unité locale de la Croix Rouge Française, en lien avec la Banque Alimentaire.

Inclusion : convention avec le Pôle Ressources Handicap 76

Le Pôle Ressources Handicap 76 accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à des besoins particuliers dans les accueils individuels et collectifs de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse, hors champ scolaire.

La convention signée entre la Ville de Montivilliers, le CCAS et le PRH 76 permettra de mettre en œuvre deux permanences, l'une en direction des publics à la Maison des Solidarités et l'autre en direction des professionnels au Centre social Jean Moulin. Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions déclinées par le Pôle des Solidarités de la Ville de Montivilliers autour de l'inclusion des publics et de la mise en place de la Maison France Services.

Solidarités intergénérationnelles : Montivilliers Ville amie des Aînés.

Afin de mieux répondre aux besoins des aînés en matière de maintien à domicile, de lutte contre l'isolement et de lien intergénérationnel, la Ville de Montivilliers, avec son CCAS, s'appuie, sur un réseau de partenariats associatifs et institutionnels.

C'est pourquoi, elle fait le choix de rejoindre le réseau francophone des « Villes Amies des Aînés ». Ce réseau, créé en 2010 par l'OMS au niveau mondial puis en 2012 pour la partie francophone, s'attache à inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins de leurs aînés. Au regard des enjeux autour de la politique du vieillissement sur le territoire de Montivilliers et plus largement autour du Programme Local de l'Habitat qui porte un volet majeur sur la santé et le vieillissement de la population, cette intégration au réseau permettra de créer de nouvelles opportunités pour la population montivillonnaise. En rejoignant le réseau, Montivilliers devient ainsi la 195^{ème} Ville Amie des Aînés de France.

Montivilliers adhère également au Gérontopôle Seine Estuaire Normandie, structure d'appui pour promouvoir le « bien-vieillir » sur le territoire.

Urbanisme : nouvelle concertation préalable sur le projet rue Matisse.

Un premier projet de réalisation de 30 maisons en location et/ou accession rue Henri Matisse avait été porté par la société OPTIA FINANCES et avait fait l'objet d'une concertation au mois de février 2021. Ce projet a depuis été revu, concerne 26 maisons en location et est maintenant porté par le bailleur LOGÉO SEINE. Conformément aux modalités définies lors du Conseil municipal du 20 juillet 2020 et à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, une nouvelle concertation préalable sera lancée afin de l'adapter en fonction des observations et propositions formulées par le public. Elle se tiendra du 7 au 21 mars.

Soutien à la vie associative et scolaire

Comme à chaque conseil, les élus de Montivilliers ont exprimé leur soutien à la vie associative en attribuant des subventions. Lors de la séance de février, les clubs sportifs de l'ALM Basket du GMT Le Havre Métropole ainsi que les coopératives scolaires de la ville ont ainsi reçu des subventions afin de pouvoir poursuivre leurs activités.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr